

EXTRAITS DES REGLEMENTS / NOUVEAUTES 2025-2026

RUGBY

ARTICLE 1 : LES CHAMPIONNATS

Les championnats nationaux de sports collectifs sont organisés par catégorie d'âge et par filière – Promo ou Elite ou Unique - pour le RUGBY 7 ils sont répertoriés dans le tableau suivant.

	MF	MG	MG	CJF	CG	JG	CJG
Rugby 7	UNIQUE	PROMO	ELITE	UNIQUE	PROMO	PROMO	ELITE

ARTICLE 2 : LES CATEGORIES D'AGE

Les catégories d'âge sont celles définies dans les règlements généraux UGSEL, pour les catégories, avec ses particuliers en rugby à 7 :

- Minime fille & garçon (né-e en 2012-2011)
- Cadette junior fille : CJF (né-e en 2010 -2009-2008-2007)
- Cadet PROMO :(né en 2010 -2009)
- Juniors PROMO : :(né en 2009 - 2008 -2007)
- Cadet junior ELITE : :(nés en : 2010 -2009- 2008) en précisant que le nombre de joueurs nés en 2009 et 20210 doit être au minimum de 9 et le nombre de joueurs nés dans ces deux années âges, 2007 doit être au maximum de 3.

2.1.3 Sur-classement

Les licenciés d'une catégorie d'âge inférieure, d'une année seulement, sont admis à participer aux épreuves de la catégorie immédiatement supérieure si le médecin reconnaît cette aptitude exceptionnelle. Ref article 8 des Renseignements Généraux (RG) UGSEL

Dans ce cas, le joueur devra présenter, avant l'épreuve, avec sa licence, le certificat de sur-classement précisant le sport autorisé, pour être admis à participer. Ce certificat doit comporter la mention « surclassement ».

2.1.5 Limite du nombre de surclassés

Le sur-classement est autorisé dans les limites : 2 pour toutes les catégories sauf pour les catégories Cadet-Junior ELITE (CG1, CG2, JG1,) et Cadettes Juniors filles, Junior Promo, dans lesquelles aucun sur-classement n'est autorisé

2.1.6 Certificat médical

Le certificat médical est obligatoire pour tous les joueurs, quelle que soit la catégorie. Il doit être réalisé au cours de l'année scolaire afin d'être valide et indiquer la non-contre-indication à la pratique du rugby

ARTICLE 3 : LE CHAMPIONNAT PROMOTIONNEL ET LE CHAMPIONNAT ELITE

Le championnat ELITE est ouvert à tous les établissements, et obligatoire à toutes sections sportives déclarées MEN ou fédérale

- Les élèves inscrits sur Usport lors du championnat ELITE, AYANT réalisé un podium (1^{er} /2nd/3^{ème}), ne peuvent pas s'engager en PROMO l'année suivante.

Pour le championnat PROMOTIONNEL, ne peuvent pas participer :

- Les élèves qui auront réalisé une 1^{ère} ou 2^{nde} place aux nationaux PROMOTIONNEL devront, pour prétendre à une qualification aux nationaux, s'inscrire en ELITE l'année suivante.
 - La liste des élèves concernées, par leurs résultats de l'année antérieure, est consultable sur le site national.
 - Un élève issu de cette liste, ayant participé à une ou plusieurs rencontres de comité ou de territoire, l'équipe sera disqualifiée pour le championnat national promotionnel.
- Les élèves inscrits dans une section sportive déclarées MEN ou fédérale,
- Les élèves bénéficiant d'horaires aménagés,
- Les élèves qui répondent aux conditions ci-dessus, et qui s'engagent en promo dans leur territoire ne pourront prétendre à une qualification aux championnats nationaux
- Une liste complémentaire des élèves inscrits en section ou horaires aménagées sera demandée au chef d'établissement

Cette restriction s'applique exclusivement l'année qui suit la réalisation de cette place.

6.1 DEFINITION DU JEUNE OFFICIEL

Est considéré comme Jeune Officiel, un élève scolarisé ou un jeune âgé de moins de 21 ans qui présente les qualifications requises (UGSEL ou fédéral).

Chaque équipe qualifiée pour une phase finale de championnat national, doit présenter un jeune officiel dans toutes les catégories dans tous les sports.

Sa compétence devra être certifiée et validée au niveau UGSEL (territorial, ou national ou par un diplôme fédéral).

Il appartiendra à l'AS, le comité ou le territoire de l'équipe qualifiée.

Le jeune officiel est à disposition de l'organisateur, il peut arbitrer, en fonction de ses compétences, des matchs de la filière élite ou promotionnel. Il doit être présent 20 minutes avant l'heure du match pour lequel il est désigné.

Les matchs sont arbitrés par des Jeunes Officiels (JO) uniquement. Il est conseillé d'attribuer un référent sur chaque terrain qui pourra accompagner les arbitres pendant chaque match. Au cours du match, le ou les jeunes officiels peuvent demander un arrêt du temps et faire appel à ce référent en cas de besoin (sur le schéma d'un arbitrage vidéo mais avec un conseiller qui aide les jeunes).

13.1 NOMBRE DE JOUEURS

Phases finales UGSEL nationale

	Nombre de joueurs présents en phase finale nationale pour débiter la compétition		Nombre minimum de joueurs pour commencer un match	Nombre de sur-classement possible (avec certificat médical) Attention : aucun dans les catégories Junior promo Cadet junior Elite Cadette junior fille
	Nombre minimum	Nombre maximum		
Rugby toutes catégories sauf CJG ELITE	9	12	6	2
CJG ELITE	9	12	Le nombre de joueurs nés en, 2008 doit être au maximum de 3.	

13.2 TERRAIN

En **cadets/juniors ELITE**, la dimension du terrain est identique à un terrain officiel de match de 94 m x 68 m (au minimum)

- Profondeur des en-buts : 05 mètres minimum

En minimes, cadets et Cadettes/Juniors, la dimension est un **demi-terrain** de 56 x 40m (le plus large possible)

13.1.1 Elite masculin

Temps de jeu	6 à 12 équipes	Temps de jeu par jour
Toutes Catégories en Elite	2 x 7 minutes avec 2 min de pause Phase finale: 2 x 7 min avec 1 temps mort par mi-temps	JOUR 1 : 60 minutes max (soit 4 matchs) JOUR 2 : 30 minutes max (soit 2 matchs)